

Accueil > Provence-Alpes-Côte d'Azur > Bouches-du-Rhône > Marseille

Drame de la rue d'Aubagne : "lieu de vie" et "endroit mémoriel", le projet du nouveau bâtiment enfin dévoilé



Le vide laissé par les immeubles effondrés le 5 novembre 2018 sera comblé par un nouveau bâtiment qui verra le jour en 2025. ● © Michel Aliaga / FTV

Écrit par [Sidonie Canetto](#)

Publié le 16/05/2024 à 12h32

Ce mercredi, Sophie Camard, maire des 1^e et 7^{eme} arrondissements de Marseille a présenté le projet qui a été retenu pour combler l'espace vide des immeubles effondrés le 5 novembre 2018. Un lieu que la municipalité appelle "lieu ressource".

Ce lieu symbolique a été choisi parmi [cinq projets](#). Il viendra s'installer en lieu et place des immeubles effondrés, où huit personnes sont mortes le 5 novembre 2018. C'est un choix de concertation avec les élus, les familles des victimes et les riverains. Le mercredi 15 mai, ils étaient tous rassemblés pour présenter le projet qui verra le jour fin 2025.

**Benoît Payan** @BenoitPayan · [Suivre](#)

C'est avec beaucoup d'émotion que nous présentons le futur lieu ressources qui prendra place aux 63, 65 et 67 rue d'Aubagne, où s'est déroulé le drame du 5 novembre 2018.

Il sera un espace de partage et de rencontres, ouvert sur le quartier et accessible à tous.

Ce beau... [Voir plus](#)



7:20 PM · 15 mai 2024



165



Répondre



Partager

[Lire 19 réponses](#)

Un lieu de vie et d'échanges

"Ce projet, développé en accord avec les familles des victimes et également

avec l'appui d'une commission constituée d'associations et d'habitants, s'inscrit dans la continuité des propositions issues de la contribution citoyenne", détaille la municipalité.

[Sophie Camard](#) a toujours insisté sur le fait que ce lieu ne doit pas être un *"sanctuaire coupé du quartier, mais un lieu public, simple et sobre, commémoratif, mais permettant divers usages ouverts sur le quartier"*, comme exprimé par la contribution citoyenne.

A l'unanimité, le lieu choisi sera un lieu de vie mais pas un lieu d'habitation, ce qui tenait à coeur aux riverains comme aux familles de victimes. ● © Michel Aliaga / FTV

Ce "lieu ressources, ouvert sur le quartier, accessible à tous et à caractère évolutif", explique la municipalité. Le mot évolutif a son importance, car ce lieu sera modulable, pour l'accueil de différents publics prévus.

"C'est plutôt une bonne nouvelle, un lieu pour les gens à Noailles, il en manque ici. C'est important que ce soit un lieu de vie, un lieu ouvert et un lieu de mémoire", confie une commerçante en face de la dent creuse.

Un espace municipal

Le lieu sera géré *"comme un centre municipal d'animation soit par la mairie centrale, soit par la mairie de secteur, indique Sophie Camard, "Ce sera un lieu de vie, c'est une volonté des familles, et on garde un endroit mémoriel".*

Le bâtiment sera comme une salle polyvalente, *"avec une façade en pierre, mais le bâtiment sera en bois et il y aura une partie végétalisée"*, précise Sophie Camard.

Avant de pouvoir proposer ce lieu, la ville a dû devenir propriétaire, et cela a pris du temps. *"On est propriétaire, et on a utilisé le temps de la procédure*

pour travailler sur le projet".

Vers un renouveau du quartier

Un vaste projet de réhabilitation du bâti ancien dégradé a été engagé dans le quartier de Noailles. Il a été confié à la Société Publique Locale d'Aménagement d'Intérêt National ([SPLA-IN Aix Marseille Provence](#)) dans le cadre d'un partenariat étroit entre l'État, la Métropole et la Ville de Marseille, mais aussi, en 2022, d'une concession attribuée par la Métropole à la SPLA-IN visant principalement la production de logements sociaux dans le haut de la rue d'Aubagne.

"L'enjeu, à travers ce projet, est d'amorcer une nouvelle étape pour préparer l'avenir de la rue d'Aubagne. Ce projet évolutif, respectant la mémoire du lieu, avec à la fois une construction accueillant du public et un aménagement paysager des extérieurs, offrira un espace polyvalent et une cour", détaille la municipalité.

 partager cet article

Pour aller plus loin

Logement insalubre

architecture et urbanisme

faits divers

justice

politique

social

urbanisme

solidarité

Marseille

Bouches-du-Rhône

Provence-Alpes-Côte d'Azur